

ORAPI
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 6 598 219 euros
Siège social : 25 rue de l'Industrie 69200 VENISSIEUX
682 031 224 RCS LYON
(La « Société »)

COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 23 AVRIL 2021

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société ORAPI s'est tenue le 23 avril 2021 à 11 heures au centre logistique de la Société, Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, Allée du petit bois, 01150 SAINT-VULBAS, sur convocation du Conseil de Surveillance.

Monsieur Guy CHIFFLOT, en sa qualité de Président du Conseil de surveillance, présidait l'assemblée et a procédé aux formalités d'usage d'ouverture de la séance, notamment à la constitution du Bureau en désignant la société FINANCIERE MG3F et Monsieur Henri BISCARRAT, en qualité de scrutateurs.

Madame Aurélie BACHELARD, Directrice du Contrôle Financier Groupe, a été désignée comme secrétaire de séance.

Sur les 6 598 219 actions composant le capital social, les actions ayant le droit de vote après déduction des actions auto-détenues s'élevaient à 6 571 836 actions et les 23 actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance totalisaient 4 439 872 actions, soit 67,56% du capital en actions et 6 845 993 voix, soit 72,99% du nombre total de voix.

Lors de l'Assemblée Générale Mixte, toutes les résolutions ont été adoptées à la majorité des votants.

Le Président souhaite remercier l'ensemble des actionnaires ayant pris part au vote et ayant majoritairement soutenu les résolutions proposées par le Directoire et le Conseil de Surveillance.

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale Mixte, et notamment le résultat des votes et le texte des résolutions, sont disponibles sur le site www.orapi.com (rubrique Finances / Information réglementée / Assemblée Générale) ou par le lien <http://orapi.com/fr/finances/information-reglementee/assemblee-generale.html>.